

Financé par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNION RÉGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

Centres permanents d'initiatives pour l'Environnement

PROJET RÉGIONAL MARES ET AMPHIBIENS

Améliorer la qualité
des habitats de reproduction
des Amphibiens en Pays de la Loire

APPEL À CANDIDATURES – Règlement

Création, restauration et gestion de mares
à amphibiens sur le territoire de la Vendée,
accompagné par le CPIE Sèvre et Bocage



SÈVRE ET BOCAGE



PRÉSENTATION DU PROJET

Espaces remarquables fragiles et menacés, les mares sont de véritables réservoirs de biodiversité dont les amphibiens sont emblématiques. Intimement liées au bocage qui structure notre région, ces zones humides sont en voie de disparition.



Salamandre tachetée
(*Salamandra salamandra*)



Triton marbré
(*Triturus marmoratus*)

Anax empereur
(*Anax imperator*)



LES CPIE : ENGAGÉS

Depuis 2013, l'Union Régionale des CPIE (URCPIE) Pays de la Loire met en œuvre l'opération nationale « Un dragon ! Dans mon jardin ? ». Le projet, décliné dans chaque département par un CPIE local, permet de rechercher 21 espèces dans la région : crapauds, grenouilles, rainettes, tritons et salamandre.

Depuis 8 ans, ce sont 329 vigies mobilisées, 1 156 sites aquatiques suivis (mares, étangs, etc.) et 3 684 observations d'Amphibiens centralisées.

Lors d'une journée de restitution en 2019, plusieurs vigies ont fait remonter la nécessité d'intervenir sur la restauration de mares qui présentent un état de dégradation avancé (embroussaillage, comblement, piétinement des berges).

C'est pourquoi le réseau des CPIE en Pays de la Loire a développé un projet durable de création, restauration et gestion de mares favorables à la biodiversité dont les amphibiens. Ces mares auront pour vocation d'accueillir la plus forte diversité possible d'amphibiens.

Peuvent participer au projet toutes personnes motivées par la création/restauration de mare en contexte favorable aux amphibiens. Le contexte paysager sera pris en compte pour la validation des projets.

La finalité du projet est de constituer **un réseau de propriétaires ligériens** favorisant les amphibiens et soutenu techniquement par chaque CPIE en local et financièrement par la DREAL Pays de la Loire.

Le CPIE vous offre l'opportunité de devenir acteur de la conservation des amphibiens et ainsi de contribuer à la préservation de notre patrimoine local ! Profitez-en !

DÉROULEMENT DU PROJET

Réalisation d'un diagnostic des sites candidats

Suite aux candidatures reçues et sélectionnées, un premier rendez-vous d'une demi-journée est pris par le technicien du CPIE avec les propriétaires afin de présenter le projet et de réaliser un diagnostic de la mare dans le cadre d'une action de restauration.

Ce diagnostic a pour objectif de faire un état des lieux du site (caractérisation de la végétation, profondeur, forme des berges) et d'identifier les enjeux environnementaux (présence d'espèces patrimoniales : amphibiens, flore, insectes).

Pour une action de création de mare : il s'agit de voir avec le propriétaire, le lieu d'implantation le plus adapté, la forme et la profondeur, le sol, identifier les sources d'alimentation possibles, respect des différentes réglementations, etc. afin de valider le projet.

Accompagnement du propriétaire – Réalisation de travaux – Suivi et évaluation des travaux

Une fois le projet validé, le cahier des charges des travaux est monté et les contacts sont pris avec les entreprises spécialisées. Dans le cas de la création de mares, une liste de préconisations sera définie au préalable (profondeur max, pourcentage de berge en pente douce, surface max de la mare, etc.). Le CPIE assure ensuite la planification, le suivi et le contrôle des travaux. Les travaux se déroulent à l'automne, période la plus adaptée pour éviter les dérangements sur la faune et la flore.

Exemples de travaux en fonction des sites :

- débroussaillage et/ou bûcheronnage de ligneux des berges,
- réaménagement de berges en pente douce,
- entretien de la végétation semi-aquatique et/ou aquatique en fonction de la colonisation de la lame d'eau,
- curage partiel de la mare en fonction de l'état de comblement et exportation des vases
- creusement de mares pour création.

Engagement des propriétaires

L'ingénierie CPIE auprès des propriétaires sera gratuite. L'URCPIE engagera une participation financière à hauteur de 80% du coût total des travaux pour une enveloppe maximale de 1 750 €. Ainsi, le propriétaire aura à sa charge 20% du coût total des travaux.

Une convention de 10 ans sera signée entre les deux parties précisant la nature des travaux et les obligations du propriétaire pour le maintien de la biodiversité.



QUI PEUT PARTICIPER AU PROJET ?

Tous les propriétaires d'un terrain :

- Un propriétaire de plan d'eau réserve incendie voulant rendre son étendue d'eau favorable aux amphibiens,
- Une municipalité qui a l'obligation réglementaire de créer une réserve à incendie,
- Une municipalité ou une école / établissement d'enseignement souhaitant créer une mare pédagogique, une mare en faveur de la biodiversité,
- Un habitant du territoire, une association, propriétaire d'un terrain et motivé pour contribuer à la conservation des amphibiens.
- Une entreprise qui souhaite intégrer ce projet sur son terrain.

Candidature

Pour bénéficier du projet, renvoyez-nous le dossier de candidature avant le 01/12/21

– par courriel : b.desnouhes@cpie-sevre-bocage.com

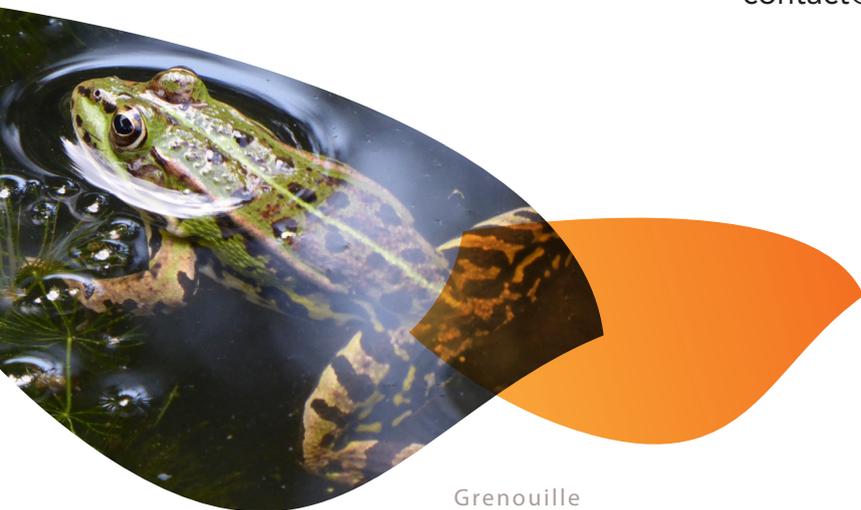
– par voie postale :

CPIE Sèvre et Bocage
Maison de La Vie Rurale
La Bernardière, la Flocellière
85700 Sèvremont

La sélection des dossiers se fera selon la pérennité du projet, son contexte et sa localisation dans la limite de l'enveloppe financière dédiée sur le territoire.

Pour plus d'informations :

Blandine Desnouhes
Chargé de mission eau
02.51.57.77.14
contact@cpie-sevre-bocage.com



Grenouille
verte

POUR ALLER PLUS LOIN

Projet Mare et Amphibiens : un projet régional porté par 7 CPIE



Vos référents par département

CPIE LOGNE ET GRAND-LIEU

Elisabeth Lagadec
8 rue Radegonde
44650 Corcoué-sur-Logne
Tél. : 02 40 05 92 31
accueil@cpie-logne-et-grandlieu.org

CPIE MAYENNE BAS-MAINE

Rémi Bouteloup
12 Rue Guimond des Riveries
53100 Mayenne
Tél. : 02 43 03 79 62
contact@cpie-mayenne.org

CPIE SÈVRE ET BOCAGE

Blandine Desnouhes
Maison de la vie rurale
85700 Sèvremont
Tél. : 02 51 57 77 14
contact@cpie-sevre-bocage.com

CPIE LOIRE ANJOU

Dorian Angot
3 bis Rue du Chanoine Libault
49600 Beaupréreau-en-Mauges
Tél. : 02 41 71 77 30
contact@cpieloireanjou.fr

CPIE PAYS DE NANTES - ÉCOPÔLE

Sandra Mazel
17 rue de Bouillé
44000 Nantes
Tél. : 02 40 48 54 54
contact@ecopole.com

CPIE VALLÉES DE LA SARTHE ET DU LOIR

Morgane Sineau
La Bruère
72200 La Flèche
Tél. : 02 43 45 83 38
contactcpie@cpie72.fr

CPIE LOIRE OCÉANE

Aurélie Chanu
2 rue Aristide Briand
44350 Guérande
Tél. : 02 40 45 35 96
contact@cpie-loireoceane.com



UNION RÉGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

Centres permanents d'initiatives pour l'Environnement

URCPIE PAYS DE LA LOIRE

31 Rue Louis Joxe
44200 Nantes

contact@urcpi-paysdelaloire.org
www.urcpi-paysdelaloire.org/

Financé par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PROJET RÉGIONAL MARES ET AMPHIBIENS



SÈVRE ET BOCAGE

Améliorer la qualité
des habitats de reproduction
des Amphibiens en Pays de la Loire

Un projet de



UNION RÉGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

Financé par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

1 Vos coordonnées

VOUS ÊTES

Veillez cocher la(les) case(s) correspondante(s)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Un particulier | <input type="checkbox"/> Représentant d'une association |
| <input type="checkbox"/> Représentant d'une collectivité | <input type="checkbox"/> Représentant d'une entreprise |

Si collectivité, association, entreprise, précisez :

.....

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Si la localisation du représentant est différente de la localisation du projet, merci de préciser le lieu du projet :

.....
.....
.....

N° de téléphone :

Mail :

2 Votre projet

Pourquoi souhaitez-vous créer, restaurer ou entretenir une mare naturelle sur votre terrain ?

.....
.....
.....
.....
.....

Nature des travaux

- Création d'une mare naturelle : précisez la surface désirée :m²
 Restauration d'une mare dégradée : Précisez si présence de poisson : Oui Non

Précisez les dégradations observées si connues :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Déchets | <input type="checkbox"/> Pollution chimique |
| <input type="checkbox"/> Assèchement (hors été) | <input type="checkbox"/> Envahissement par la végétation des rives |
| <input type="checkbox"/> Lentilles | <input type="checkbox"/> Ragondins |
| <input type="checkbox"/> Envasement | <input type="checkbox"/> Autres :..... |

Surface souhaitée : 5 à 25 m² 25 à 100 m² 100 à 200 m² Ne sait pas
Profondeur souhaitée : 0 à 20 cm 20 à 80 cm 80 à 100 cm Ne sait pas

Questions / remarques sur le projet :

.....
.....
.....

Pour tout projet, merci de joindre une photo du terrain concerné par la zone de travaux.

Informations

Toute validation de candidature, ainsi que lancement des travaux sont soumis à **la signature préalable d'une charte de bonne conduite et convention d'engagement** par le représentant, afin de garantir la pérennité des mares.

Calendrier d'actions du projet :

- Date limite de dépôt de candidatures : **01/12/21**
- Travaux prévus au printemps ou à l'automne 2022

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter

Blandine Desnouhes
02.51.57.77.14

b.desnouhes@cpie-sevre-bocgae.com

